



44^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme
**Point 4 – Dialogue interactif avec la Commission d'enquête internationale
indépendante**

Intervention du Luxembourg
14 juillet 2020

Madame la Présidente,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne.

Le Luxembourg remercie la Commission d'enquête internationale indépendante sur la Syrie pour son travail d'enquête tout à fait essentiel. Nous regrettons que les autorités syriennes continuent de refuser de coopérer avec la Commission d'enquête, et nous exhortons le gouvernement de Damas à donner accès à son territoire aux membres de la Commission d'enquête.

Le Luxembourg demeure indigné devant les violations des droits humains et du droit international humanitaire qui continuent de persister en Syrie. Il n'y a pas de mots pour décrire l'horreur vécue par la population civile qui affronte au quotidien la mort et les déplacements, et qui touche en particulier les femmes et les enfants. Nous condamnons les attaques délibérées contre les civils, les installations médicales et les installations scolaires. Nous déplorons également le recours à la détention arbitraire, à la torture et aux disparitions forcées.

Nous appelons tous les acteurs impliqués à cesser les hostilités sans tarder. Nous encourageons toutes les parties en Syrie à prendre des mesures pour permettre l'accès de l'aide humanitaire en faveur des civils, sur tout le territoire syrien.

Les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis en Syrie devront rendre compte de leurs actes. Nous encourageons la Commission d'enquête de continuer à coopérer avec le mécanisme international impartial et indépendant.

Je vous remercie. (228 mots)